

<https://47.snuipp.fr/Retraites-Greve-nationale-le-06-fevrier>



Retraites : Grève nationale le 06 février

- Société - Les Retraites en question - Archives 2019-2020 -

Date de mise en ligne : vendredi 31 janvier 2020

Dernière mise à jour : 31 janvier 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Dans la rubrique "[Les Retraites en question](#)", voir les derniers articles mis en ligne :

- [Un projet de loi « aveugle aux inégalités »](#)
- [Étude d'impact truquée !](#)
- [Avis du Conseil d'État sur le projet de Loi](#)
- [Projet de loi retraites : travailler plus longtemps pour avoir des pensions plus basses](#)
- [Réforme des retraites : où en est-on ?](#)
- [Âge pivot : le tour de passe-passe du gouvernement](#)

Les rendez-vous en Lot-et-Garonne

- AGEN ; 14h00 ; place de la préfecture.
Passage de la manifestation devant des lieux spécifiques : commissariat, cité administrative, lycée De Baudre, Tribunal, lycée Palissy, Sécurité sociale.
 - MARMANDE ;
Tractage + déjeuner militant à 12h rond point du leclerc
Manifestation à 15h place la mairie.
-

Sommaire

- [Déclaration d'intention de grève](#)
- [Appel national de l'intersyndicale \(...\)](#)

https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-e577b.svg Lettre aux parents	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Intention de grève - Février 2020
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Déclaration d'intention de grève

Au choix :

- Soit le boycott, voir l'article : [Grève : boycott de la déclaration d'intention !](#)
- Soit vous cochez toutes les cases du fichier joint, puis vous choisirez les jours où vous serez effectivement en grève.
Pour la grève du 06/02, la déclaration d'intention doit parvenir à la Dsden au plus tard le Lu. 03/02 à minuit.

Appel national de l'intersyndicale

Mobilisé-es et toujours aussi déterminé-es

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, MNL, UNL se félicitent de l'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites du Gouvernement.

Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie, des initiatives unitaires sont prises sur tout le territoire, les journées de grèves et de manifestations du vendredi 24 et du mercredi 29 janvier ont encore rassemblé des centaines de milliers de personnes. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement.

L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet.

Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certain-es catégories.

A la veille de l'ouverture de la « conférence des financeurs », nos organisations syndicales réaffirment leurs propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salarié-es.

Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, MNL, UNL appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et à amplifier, dans tous les secteurs, la mobilisation dès maintenant et tout au long du débat parlementaire qui s'ouvre la semaine prochaine par des actions diversifiées : rassemblements, retraites aux flambeaux, dépôts d'outils symboliques des métiers, etc. Il n'y aura pas de trêve.

Des actions de mobilisation sont déjà prévues la semaine prochaine. Le 5 février, les organisations soutiennent l'initiative de mobilisation des organisations de jeunesse et encouragent à construire des initiatives locales et diversifiées.

Elles appellent à faire du jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale. Elles appellent à interpeller les parlementaires.

Elles mettent en perspective des actions de mobilisation notamment la semaine d'ouverture des travaux à l'Assemblée Nationale et tout au long des débats parlementaires. Elles décident de se réunir à nouveau le 6 février au soir.

Les Lilas, le 29 janvier 2020